

FICHE PRATIQUE 3 :

Pistes d'actions pour agir sur les coopérations entre personnels

- ▶ **Mettre en place** un trombinoscope « convivial » des équipes
- ▶ **Elaborer** un guide d'accueil pour les nouveaux entrants

- ▶ **Présenter** les nouveaux entrants aux équipes de travail de proximité

- ▶ **Mettre en place** une communication interne régulière sur la vie de l'entreprise (news, revue de presse, ...) : journal interne, intranet, réunion d'information,...

- ▶ **Valoriser** les actes de coopération entre salariés

- ▶ **Réagir** immédiatement en cas de comportements déviants entre salariés (entretien individuel avec la hiérarchie, réunion de régulation,...)

- ▶ **Favoriser** la mise en place d'objectifs collectifs de travail

- ▶ **Encourager** les initiatives concernant l'organisation de manifestations (internes ou externes) mobilisant le collectif de travail

- ▶ **Associer** les salariés travaillant de manière isolée à des travaux coopératifs.

- ▶ **Initier** des temps et des espaces d'échange entre salariés pour débattre du travail (groupes d'échange de pratiques, groupes utilisateurs ...)

- ▶ **Favoriser** la communication orale dès que la situation de travail le permet.

- ▶ **Instaurer** des systèmes de transfert des savoirs et de la culture d'entreprise en y associant des moyens dédiés (parrainage, tutorat, équipe de soutiens,...)

- ▶ **Recourir à une médiation externe** en cas de relations interpersonnelles dégradées, ...